

LA PSYCHIATRIE À L'HÔPITAL



CE QUE DIT LA LOI



• Depuis 1985 la loi établit la sectorisation de l'organisation de la psychiatrie.



• La loi du 26 janvier 2016 crée et rend obligatoires les **projets territoriaux de santé mentale (PTSM)**. Les PTSM ont pour objectif d'améliorer l'accès aux soins et la coordination des acteurs de la santé mentale (usagers, établissements, médecine de ville, collectivités locales) autour du parcours de soins des patients.

84% DE L'ACTIVITÉ PSY DANS LE PUBLIC

contre 11% dans le **privé non lucratif** et 5% dans le **privé lucratif**.



84%
PUBLIC



11%
PRIVÉ
NON LUCRATIF



5%
PRIVÉ
LUCRATIF



La capacité d'accueil en hospitalisation complète a **diminué de 13%** dans le public entre 2013 et 2019.

À contrario, elle a **augmenté de 13%** pour le privé lucratif.

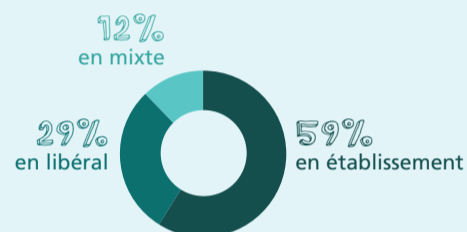
En France, on compte

13 115 PSYCHIATRES
en activité

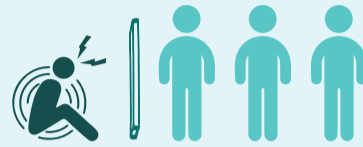


soit **19 psychiatres**
pour **100 000 habitants**.

La psychiatrie libérale représente **29%** des prises en charge, contre **59%** en établissement (que ce soit en hospitalisation ou en ambulatoire) et **12%** selon un mode de prise en charge mixte.



1 PERSONNE SUR 4



est touchée par des troubles psy chaque année selon l'OMS.

25% DES FRANÇAIS



sont concernés par des troubles psychiques au cours de leur vie.



2,1 Millions
de patients
pris en charge
en ambulatoire

419 000
patients
hospitalisés
en psychiatrie

LES PRINCIPALES PATHOLOGIES PSY



- **SCHIZOPHRÉNIE**
1 à 2% des adultes
- **DÉPRESSION**
8 millions de Français
- **TROUBLES BIPOLAIRES**
entre 1,2 et 5,5% de la population
- **ANXIÉTÉ**
1 femme sur 5
1 homme sur 10

20%

DE PATIENTS COVID-19 développent un trouble psychiatrique à l'issue de leur maladie.

22,5 MILLIARDS

La psychiatrie est la catégorie qui représente le coût le plus élevé pour l'assurance maladie, soit **22,5 milliards** de dépenses, contre 16,8 milliards pour le cancer et 15,8 milliards pour les maladies cardio-vasculaires.



La psychiatrie publique et non lucrative est financée par des **dotations annuelles de financement (DAF)**



La psychiatrie privée est financée par des **tarifs fixés par jour (objectifs quantifiés nationaux - OQN)**



Entre **2008 et 2018**, le financement des établissements privés lucratifs a augmenté **4 fois plus vite** que celui du public :

- Les dotations annuelles du public ont augmenté de **12,7%** face à une augmentation de **46,9%** de financement pour le privé lucratif.
- Pour 2021, l'écart de progression des financements est de **30 points** : le financement DAF évoluera de **+2,8%** contre **+4%** pour l'OQN.

8,5%

C'est, en pourcentage du chiffre d'affaires, le taux de rentabilité des cliniques privées lucratives, **son niveau le plus élevé depuis 2006**,



SOIT PRÈS DE 8 FOIS PLUS que les cliniques du secteur de médecine, chirurgie, obstétrique (**1,7%**).

ALERTE

La coexistence de deux modèles de financement (DAF VS OQN) se fait **au détriment du public** et induit des effets pervers dans l'organisation de l'offre de soins, le financement du public étant moins souple et dynamique que celui du privé.

PROPOSITION

• LA SOLUTION, DÈS AUJOURD'HUI - Un modèle de financement commun aux deux secteurs sur une base principalement populationnelle.

ALERTE

Le **budget du secteur public évolue beaucoup moins vite que celui du secteur privé lucratif**, et beaucoup moins vite que le budget annuel consacré par la Nation à la santé.

PROPOSITION

• LA SOLUTION, DÈS AUJOURD'HUI - Une remise à niveau des ressources des établissements publics.

ALERTE

Cette politique tarifaire provoque le **morcellement de l'offre**, notamment entre public et privé lucratif, en fonction des pathologies traitées, et ce au détriment des malades dont les pathologies sont les plus lourdes et des populations les plus précaires.

PROPOSITION

• LA SOLUTION, DÈS AUJOURD'HUI - Renforcer le rôle du secteur et développer l'offre dans le strict respect des orientations du projet territorial de santé mentale.



--- OBJECTIF ---



UNE POLITIQUE DE SANTÉ MENTALE UNIFIÉE, COHÉRENTE SUR LES TERRITOIRES, ET QUI RÉPONDE AUX BESOINS DE LA POPULATION